

Les piornes

Autor(en): **Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 13

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Se dit à nous le compère.

— La corda ! la corda ! m'n'ami !

Hurlé lo Juï afauti

— Ruailà-pi, m'ein fotto pas mau,
No sein demeinde, gros belau !

E.-C. THOU.

LES PIORNES

VEUILLANT, Messieurs les puristes, dont nous louons le zèle qu'on les voit déployer dans l'intérêt de notre langue, nous passerions pourtant certains mots, certaines expressions que n'ont enregistrés ni Littré ni Larousse, mais auxquels ils n'ont pas non plus donné, que nous sachions, de juste équivalent. Nous pouvons bien, après tout, réclamer pour nos idiotismes un peu de l'indulgence qu'on leur témoignerait s'ils venaient de Paimpol ou de Concarneau et non de Vuitebœuf ou de Biolley-Magnoux.

Tant que nous aurons des *piornes* dans le Pays de Vaud, nous les appellerons des *piornes*. Nous ne pouvons aucunement dire : « pleurnicheurs », la nuance n'y serait plus. Et sans doute en est-il de même en « la comté de Neuchâtel », si du moins l'engeance et le mot y sont connus aussi.

C'est entendu qu'il est pour tout le monde des moments où l'on a le soupir facile, où l'on nomme la vie une vallée de larmes. Mais le propre du *piorne* — ou de la *piorne*, car c'est surtout au féminin qu'on a l'occasion d'employer ce mot — c'est le soupir à jet continu, la constance de tous les jours et de toutes les heures dans la jérémiade. Ils geignent à peu près comme d'autres respirent. Qu'un bonheur leur advienne, n'attendez pas qu'ils disent : « Grand merci ! » ou « Dieu soit loué ! » Ils diront bien plutôt : « On en a bon besoin.... Il nous fallait bien ça. » Et de gémir encore sur tous les maux de l'existence, qu'ils subissent sans esprit de révolte — ça donnerait au moins du nerf à leur accent, — mais dans une résignation plaintive et le parti-pris invétéré de ne se chauffer au soleil qu'en pensant à la bise qui les a gelés en hiver. Ils parlent souvent du bon Dieu, de ses dispensations, de sa volonté souveraine, de la soumission qu'on lui doit, sans s'apercevoir qu'ils lui font une triste réclame. « C'est à faire sacrer les saints ! » disait notre pasteur, un jour que la *piorne* de la paroisse lui avait trop longtemps servi ses litanies.

De fait, ces pauvres *piornes* seraient inoffensifs s'ils n'étaient si profondément, si uniformément, si désespérément embêtants pour tous ceux qu'une mauvaise étoile a mis sur leur chemin.

Il peut leur arriver pourtant d'être drôles, sans le vouloir. Je viens de vous parler de la *piorne* de mon village. C'est sûr qu'elle n'a pas eu beaucoup de bonheur en ménage. Son défunt était un de ces tyrans domestiques serrés sur la monnaie, ombrageux, malveillants, et qui, parce que peut-être ils ne sont pas des ivrognes, se pensent des maris modèles. Mais voici trente ans qu'il est mort, et que sa veuve mène une petite vie tranquille, à l'abri du besoin. N'empêche que jamais elle n'a su trouver sur les rosiers que des épines et dans ses jours que des ennuis.

Notre pasteur, un bon fonds d'homme malgré quelque vivacité, s'était condamné l'autre jour à en subir encore l'histoire. Tout de même, au bout d'un moment, il ne se tint pas d'interrompre : « Allons, allons, tante Fanchette ! Il faut penser aussi aux grâces que Dieu vous a faites. Vous avez eu vos privilèges ! » — La Fanchette eut un long soupir, comme pour dire que le compte en serait vite fait. Puis elle concéda : « Pour ça oui, Monsieur le pasteur : Dieu m'a repris mon mari ! »

Notre pauvre ministre en a eu le sifflet coupé. Au bout d'une minute, il dit pourtant : « Vous

voyez bien ! » Et, sans qu'il soit question de chapitre ni de prière, il prit son chapeau et sortit. Mais dans le corridor on l'eût entendu murmurer : « Te confonde pour une *piorne* ! Il lui faut des enterrements pour trouver un motif de rendre grâce à Dieu ! »
(*Union helvétique.*)

JEAN DE LA DÔLE.

LE JORAT

II

Le Jorat n'est donc pas un mont, et il ne faut pas dire ou écrire le « mont Jorat. » Est-ce un plateau ? Le plateau, d'après le dictionnaire de Littré, est « un terrain élevé qui s'étend en plaine. » C'est un pays placé à une certaine altitude, et plus ou moins ondulé, mais qui, dans son ensemble, est plat et reste à peu près au même niveau, avec des parties hautes et des parties basses. Le Jorat, c'est là, une contrée élevée, accidentée, une contrée ondulée, tour à tour haute et basse. Le Jorat est un plateau ; mais encore ne faut-il pas y englober *tout le plateau vaudois* comme on l'a fait. Disons donc plus exactement le Jorat est *un plateau* ; ou plus brièvement et simplement *le Jorat* ; mais sans montagne.

Puis, il ne faut pas confondre le *Jorat* avec le *Gros-de-Vaud*, qui n'est peut-être pas une dénomination ou une délimitation géographique, bien qu'elle se trouve dans certaines cartes anciennes et qu'elle soit populaire. Mais il est quand même bien sur le terrain, au centre du canton, du côté de Cossonay, Echallens et Bercher, ce *Gros-de-Vaud*, qu'on appelait autrefois le *grenier du canton*, à cause de sa fertilité en blé.

Peut-être, ce petit pays où le blé prospérait si bien, où il était cultivé si largement avant l'arrivée des blés étrangers, va-t-il redevenir une source de richesse pour nos vaillants agriculteurs et un moyen de ravitaillement pour les habitants de nos villes aux abois. Allons ! Tant mieux ! Le *Gros-de-Vaud* n'aurait jamais dû cesser d'être le grenier du canton !

Il ne faut donc pas confondre le Jorat et le *Gros-de-Vaud*, comme on l'a fait, puisque ce n'est pas la même chose. Puis, que diraient donc les braves habitants des villages du *Gros-de-Vaud*, qui, enveloppés parfois de brouillards, au pied des châteaux de Saint-Barthélemy et d'Echallens, ne veulent rien savoir du Jorat et entendent bien être du Midi du district, du pays du soleil et de la chaleur, et regardent le froid Jorat, encore dans la neige, là-haut, sur les hauteurs de Villars-Tiercelin ?

Le Jorat, distinct du *Gros-de-Vaud*, est donc un plateau élevé, accidenté, boisé. C'est une contrée couverte, pour une large part, de vastes et belles forêts bien tenues, sillonnées de routes larges et soigneusement entretenues, traversée par de petits cours d'eau encaissés profondément, parsemée d'un certain nombre de beaux villages et de hameaux ; mais aussi semée d'une foule de maisons solitaires, bâties ça et là dans des clairières ou à la lisière des grands bois. Le Jorat est donc un pays rural, d'aspect plutôt sombre et sévère, adouci cependant par le beau vert des forêts et les blanches maisons des villages.

Dans le Jorat, ces clairières ont un nom particulier, ce sont les *Moilles*¹, ces *moilles* sont une spécialité du Jorat. Ce sont, d'ordinaire, des terrains plus ou moins grands, découverts, humides, marécageux, produisant de mauvaises herbes, de misérables buissons, et, çà et là, des chênes superbes. C'est une sorte de découpe dans la forêt, souvent avec en bordure une

¹ Nous avons écrit *Moilles* et non pas *Mollies*, qui est évidemment le même mot et que l'on trouve dans nos dictionnaires, nos géographies et nos cartes. Nous lui avons donné cette orthographe *Moilles* parce que ce mot vient du radical *mouiller* et parce que en français on appelle mouillères ce que nous nommons *moilles*, c'est-à-dire des parties de prés ou de champs habituellement humides ou mouillées.

maison ou un groupe de maisons de campagne dans la partie la plus fertile. Il y a des *moilles* de toute grandeur. On dit simplement : *moille* ; mais souvent aussi, pour distinguer, c'est lui a donné un nom, par exemple : *Moille-Sageon*, *Moille-Messely*, *Moille-Cheiry*, *Moille-Blanc*, les *Grandes Moilles*, *Moille-Grise*, *Moille-Forétay*, *Moille-Robert*, dans la commune d'Hermenches, les *moilles*, dans la commune de Ropraz. Nombre de ces *moilles* sont connus anciennement.

Au Jorat, dans les clairières plus large mieux cultivées, on trouve des *chalets*, en ce certain nombre, ce sont : le *Chalet-à-Gobet*, le *Chalet des Enfants*, le *Chalet Boverat*, le *Chalet aux Bœufs*, le *Chalet au Renard*, le *Chalet de Villard*, le *Chalet des Antets*, le *Chalet Curia* etc. Plusieurs de ces modestes habitations *moilles* ou *chalets*, ont des noms anciens, historiques, vénérables, qui ont passé jusqu'à nous. Quelques-uns ont même leur histoire, comme le *Chalet-à-Gobet* et le *Chalet d'Orsoud*, dans la commune de Corcelles-le-Jorat.

Ces *chalets*, disséminés dans tout le Jorat qu'on découvre tout à coup, en pleine forêt, à détour d'un chemin, d'un sentier, dans un beau pré, dans des pâturages, avec ses cloisons rustiques, avec de petits airs de montagne, sont une agréable surprise et font un effet charmant. Ce n'est pas la montagne, mais ils font songer à la montagne ; ils ont beaucoup des avantages de la montagne.

C'est l'altitude déjà un peu élevée, qui tonifie le poumon et excite l'estomac. C'est le bon air de la grande forêt, battu et purifié, chargé de l'odeur de la résine et des sapins que l'on peut respirer à sa porte, à son aise sans longue marche et sans ascension pénible ; c'est le bon lait non écrémé, ni frelaté ; c'est le bon beurre, frais et appétissant ; c'est le bon pain noir que l'on trouve bien meilleur que le pain blanc et fait de la ville ; c'est enfin, ce qui est très apprécié, c'est la simplicité, la bonhomie, la droiture, l'honnêteté de ces braves populations, de ces braves paysans, qui ont gardé la vie calme et modeste, désintéressée des ancêtres.

Le Jorat n'a pas de capitale, puisque ce n'est pas une division administrative. Il touche à six districts. Le Jorat n'a pas de ville, les communes les plus importantes : Mézières, Epalinges, Corcelles-le-Jorat, n'arrivent pas à 1000 habitants d'après le recensement fédéral de 1910. Seul Savigny parvient à dépasser ce chiffre, y a plusieurs villages de 200 et 300 habitants. La raison de cette population relativement peu nombreuse se trouve dans l'abondance des prés, l'espace restreint de la terre cultivable, manque d'industrie et le défaut de communications faciles, du moins, jusqu'il y a un certain nombre d'années. F. F.

(*Echo vaudois.*)

Nous avons reçu la carte suivante :

« Neuchâtel, le 23 mars 1919

« Mon cher Conteur,

« Votre article sur le *Jorat* m'a procuré plus vif plaisir. Permettez-moi de vous faire remarquer que l'étude si neuve et si complète M. Ch. Biermann n'est qu'un tirage à part d'une monographie parue au tome XX, 1909-1910, *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*.

« Mes bien cordiales salutations. — C. KNAPP

Chez l'horloger. — Jean-Louis veut acheter une montre. Il arrête son choix sur une grande pièce en métal blanc du prix de 15 francs. Au moment de payer, après avoir inutilement essayé de obtenir un rabais, ses yeux s'arrêtent à coup sur de minuscules montres de dames.

— Dites-voilà, messieu, vous pourriez bien quand on en achève une aussi grosse en métal blanc ou deux de ces petites par-dessus ! — C.